

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

Groupement scolaire Jean Jaurès

**Ecole élémentaire publique Jean
Jaurès Mixte 2
Dijon (Côte d'Or – 21)**

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0210147W_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Ecole élémentaire publique Jean Jaurès Mixte 2 _ Région Bourgogne _ Département de la Côte d'Or _ Dijon
(21)
Note de Première Phase (NPP) N° 0210147W_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupement scolaire Jean Jaurès

Ecole élémentaire publique Jean Jaurès Mixte 2 Dijon (Côte d'Or – 21)

Note de Première Phase (NPP)

Septembre 2010 – N° 0210147W_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Anastasia BOSVET	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTEBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire Jean Jaurès (0210147W) est localisée au 17 – 21 Avenue Jean Jaurès à Dijon dans le département de la Côte d'Or (21).

Cette école élémentaire accueille environ 74 enfants âgés de 6 à 11 ans. Elle fait partie d'un groupe scolaire qui comprend également une école maternelle (ETS n°0211762B) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0211762B RNPP).

L'école élémentaire Jean Jaurès, propriété de la ville de Dijon s'étend sur une surface d'environ 2 500 m² qui comprend :

- un ensemble de cinq bâtiments (A, C, D, E et F) accueillant l'école maternelle, l'école élémentaire et un réfectoire. Les bâtiments A, C et F possèdent un sous-sol.
- des espaces extérieurs, constitués d'une allée d'accès goudronnée depuis l'avenue Jean-Jaurès et d'une cour de récréation majoritairement goudronnée avec des sols à nus accessibles aux pieds de quatre arbres et au niveau de deux espaces d'ornement constitués d'arbustes.

Au total 74 enfants et pas logement de fonction.

Au cours de la visite il a été indiqué la présence d'un sous-sol au droit des bâtiments E, C et F ainsi que l'absence de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la contiguïté du groupe scolaire par rapport à un garage automobile répertorié dans BASIAS (site BASIAS n° BOU2100570) qui a motivé son inclusion dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que l'école maternelle Jean Jaurès N2 et l'école élémentaire Jean Jaurès Mixte 2 ont été créées en 1882 (écoles provisoires) et en 1899 (écoles définitives) sur une parcelle ayant abrité auparavant une Brasserie (Brasserie Dribault et Brasserie Bourguignonne), une fonderie et station-service (site BASIAS BOU2100366).

La contiguïté du groupe scolaire avec le garage automobile répertorié dans BASIAS (site BASIAS n° BOU2100570) a été confirmée. En 1974, la ville de Dijon a porté plainte contre ce site pour déversement de déchets depuis une canalisation du garage.

Des polluants potentiels (pour partie volatils) liés aux activités réalisées sur les sites BASIAS superposés à l'ETS (brasserie, fonderie, station-service) ont été susceptibles de s'être infiltrés dans les sols au droit de l'ETS.

Plusieurs activités potentiellement polluantes ont été identifiées dans les alentours proches de l'établissement. Les sites concernés sont situés entre 50 et 80 m de l'ETS et correspondent à des anciennes activités de tannerie, de fabrication de bougies et de savons, de fonderie de suif, de fabrication de gaz d'éclairage et de station-service.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à environ 5 m de profondeur au droit du site et l'écoulement naturel de cette nappe s'effectue vers le Sud-Est.

Aucun pompage de la nappe n'a été recensé à proximité de l'établissement scolaire.

Etude des impacts potentiels de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire, deux scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La présence de plusieurs sites BASIAS superposés à l'ETS (brasserie, fonderie, station-service) ne permet pas de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école élémentaire via un transfert de composés volatils dans les eaux souterraines.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable traversant l'emprise des sites BASIAS superposés à l'ETS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Du fait de l'âge des enfants (6-11ans) le scénario d'exposition par ingestion de sols (porté main-bouche) n'est pas retenu.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'eau du robinet et sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école élémentaire Jean Jaurès (0210147W) fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Ecole élémentaire publique Jean Jaurès Mixte 2_ Région Bourgogne_ Département de la Côte d'Or_ Dijon
(21)
Note de Première Phase (NPP) N° 0210147W_RNPP

Des investigations de phase 2 seront menées sur les milieux « eau du robinet » dans tous les bâtiments et « air du sol » au droit des bâtiments C et F. Les substances recherchées seront les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur les sites BASIAS superposés et sur le site BASIAS contigu à l'ETS.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».

